

Université d'Ottawa

Comité consultatif du budget

Commentaires de la communauté universitaire

Expéditeur: Michel Laurier

Faculté/Service : Doyen, Faculté d'Éducation

Monsieur le Vice-recteur associé,

Comme je serai à l'extérieur, je ne pourrai pas faire un exposé dans le cadre des consultations sur le budget. Je me permets dans ce bref texte de rappeler que les éléments que j'avais amenés dans mon exposé de l'an dernier restent pour la plupart valides et je veux rappeler les enjeux les plus importants pour la Faculté d'éducation en m'appuyant sur les pistes de solution que vous proposez.

Implantation des nouveau B.Ed.

À partir de septembre 2015, les programmes d'un an seront remplacés par des programmes de deux ans et notre contingent sera réduit de moitié. À prime abord, l'effet devrait être neutre, mais il est maintenant certain que le MTCU ne comblera pas le manque à gagner pour ce qui est des frais de scolarité et des revenus de subvention durant la première année où nous ne recevons que la moitié des étudiants habituels au premier cycle. Cela représentera un manque à gagner d'environ 15M\$ pour l'Université et nous pourrions tout au plus récupérer 2M\$ en engageant moins de professeurs à temps partiel. Par ailleurs, il faudra vivre avec une réduction des BIU de 2 à 1,5 /FTE. L'Université dans son ensemble devrait s'en inquiéter le MTCU car touche le troisième et dernier terme de l'équation : après avoir réduit la subvention de base de 1% par année et plafonné les droits de scolarité, on réduit les BIU. C'est un geste sans précédent qui pourrait se répéter dans d'autres secteurs. Quant à nous la réduction du financement nous a déjà forcé à abandonner certains programmes dans le cadre de la refonte.

Formation continue

Les exigences de l'Ordre de l'enseignants de l'Ontario et les contraintes de la convention collective de l'APTPUO nous forceront à reconsidérer notre offre de formation continue sous la forme de cours de qualifications additionnelles (QA/QBA). Nous abandonnerons les cours moins rentables et passerons à une programmation presque entièrement en ligne. Il est clair que cette source de revenu commence à se tarir.

Revenus de recherche

Hormis les subventions des grands organismes dont les frais indirects sont fixés, le financement de la recherche vient le plus souvent de contrats de recherche avec le Ministère de l'Éducation de l'Ontario. Ce ministère a une politique assez stricte concernant les frais généraux.

Université d'Ottawa

Comité consultatif du budget

Commentaires de la communauté universitaire

Philanthropie

Certes, nous pourrions tenter d'obtenir de nouveaux revenus par la philanthropie, mais les résultats n'apparaissent que lentement, compte tenu des revenus des personnels scolaires qui constituent notre principal bassin de donateurs. Nous espérons cependant soutenir une chaire interne pour les activités de recherche d'un futur professeur en E-learning et celle d'une professeure à l'échéance de sa Chaire de recherche du Canada. Nous tenterons également de convaincre des donateurs de contribuer à des bourses, principalement aux études supérieures, ce qui nous permettrait de préserver notre politique d'aide financière auprès des étudiants des études supérieures sans puiser dans notre budget de fonctionnement.

Étudiants internationaux

Comme nos programmes de premier cycle doivent se conformer aux exigences pour l'agrément de programmes visant à former des enseignants pour les écoles de l'Ontario, ils sont peu attractifs pour les étudiants internationaux. Par contre, il y a des possibilités d'admettre quelques étudiants internationaux de plus dans les secteurs où la limite de la capacité de supervision n'est pas atteinte.

Ponctions de l'administration centrale

L'an dernier, les facultés et services ont dû assumer une partie de la somme exigée par le Gouvernement de l'Ontario pour garantir la solvabilité de notre régime de retraite. Il semble que des prélèvements comparables et même supérieurs pourraient être effectués cette année. Cela met en question la formule de financement actuelle basée sur une répartition des revenus étudiants (45/65) où l'on tient pour acquis que les bénéficiaires et régimes de retraite sont pris en charge par le central. Par ailleurs, il est probable que les facultés devront contribuer à la constitution du fonds de 5M\$ pour soutenir l'atteinte des objectifs d'embauche de professeurs annoncé dans Destination 2020 et confirmés par la dernière convention collective avec l'APUO.

En espérant que ces considérations seront prises en compte je vous salue cordialement.

Michel Lawrie

Doyen / Dean
Université d'Ottawa / University of Ottawa
Faculté d'éducation / Faculty of Education
145 Jean Jacques Lussier (301)
Ottawa, Ontario K1N 6N5



613-562-5800 #4057

DEDUC@Uottawa.ca